



Communiqué de presse

Pour une stratégie industrielle efficace

Les organisations syndicales, membres du collège des salariés de l'industrie au sein du CNI, partagent le constat d'une situation critique pour l'industrie européenne, et plus encore pour l'industrie française.

Cette situation n'est pas une fatalité, elle est le résultat de choix politiques et économiques opérés depuis plus de vingt ans.

Les politiques industrielles ont trop souvent privilégié une logique de financiarisation de court terme, fondée sur la compétitivité par le coût du travail, la compression de l'emploi, la dérégulation sociale et environnementale, et la distribution massive d'aides publiques sans pilotage stratégique ni contreparties suffisantes.

Cette orientation n'a ni relancé l'investissement productif, ni sécurisé les parcours professionnels, ni renforcé durablement notre appareil industriel.

Les conséquences sont aujourd'hui visibles :

- Des délocalisations massives, y compris au sein de l'Union européenne, alimentées par une mise en concurrence destructrice des travailleurs, des territoires et des systèmes sociaux (dumping social, fiscal et réglementaire, notamment environnementale) ;
- Une concurrence intra-européenne exacerbée, liée à l'inégale capacité des États à soutenir leurs industries ;
- Une désindustrialisation persistante, malgré des milliards d'euros d'aides publiques ;
- Un affaiblissement de filières stratégiques – chimie, automobile, métallurgie, industries de transformation – faute de vision de long terme, de coordination territoriale et de sécurisation des chaînes de valeur, fragilisant notre souveraineté industrielle et nous rendant dépendants de décisions prises hors de nos territoires.

Il est temps de tourner la page de ces politiques inefficaces et de bâtir une stratégie fondée sur l'investissement productif, la qualité de l'emploi, la formation tout au long de la vie, une juste rémunération du travail et une transition écologique juste.

Cette inaction ne peut plus durer, d'autant que le contexte économique mondial est marqué par une intensification de la concurrence pour l'accès aux ressources industrielles stratégiques, aux technologies clés et aux capacités de production.

Dans ce contexte de recomposition des équilibres économiques et industriels,

L'Europe et la France ne peuvent rester en retrait : sans maîtrise de leurs approvisionnements critiques, elles perdent leur capacité à produire, à planifier et à maintenir des emplois industriels. La souveraineté industrielle n'est pas un slogan : c'est une condition essentielle de notre sécurité économique, énergétique et technologique.

Lors du comité exécutif du Conseil National de l'Industrie du 15 décembre, le gouvernement a appelé les organisations syndicales à soutenir le renforcement des outils européens de défense commerciale, aujourd'hui trop lents et trop complexes.

Le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières(MACF), qui vise à appliquer aux importations les règles du marché carbone en vigueur en Europe depuis plus de vingt ans, constitue une avancée nécessaire.

De même, l'Industrial Accelerator Act (IAA), en instaurant une préférence européenne, peut encourager les investissements et la production sur notre continent.

Cependant, ces outils, aussi indispensables soient-ils, ne sauraient suffire à eux seuls. Ils ne répondent pas à la réalité des délocalisations organisées à l'intérieur même de l'Union européenne par de grands groupes, au détriment de l'emploi, du dialogue social et de la cohésion des territoires.

C'est pourquoi il est impératif de compléter les dispositifs européens par une politique industrielle nationale ambitieuse et cohérente.

Nous demandons notamment :

- Un plan national d'investissements industriels ciblé sur les filières stratégiques d'avenir et au service de nos besoins (chimie durable, énergie, mobilité, numérique), créateur d'emplois pérennes et qualifiés ;
- Des contreparties sociales et environnementales effectives pour toute aide publique, assorties d'un suivi transparent et de mécanismes de sanction en cas de non-respect, tel qu'un avis conforme des CSE
- Une action industrielle territoriale forte et coordonnée, pilotée avec les acteurs locaux et les organisations syndicales, à travers la création de conseils régionaux de l'industrie chargés de mettre en œuvre les réponses concrètes sur le terrain ;
- Un soutien massif à la recherche, à l'innovation et à la formation, afin d'anticiper les mutations industrielles, sécuriser les parcours professionnels et valoriser les compétences des salariés.

Le Conseil National de l'Industrie doit devenir un véritable outil de pilotage stratégique et d'action.

Les organisations syndicales ne peuvent plus être cantonnées à un rôle consultatif formel. L'industrie de demain doit être compétitive, innovante, mais aussi respectueuse de la personne humaine, des territoires et de l'environnement.

Nous demandons une réforme ambitieuse du CNI garantissant :

- Une prise en compte réelle des propositions issues du terrain et du dialogue social ;
- Une transparence accrue dans les décisions et leur mise en œuvre ;
- Une évaluation rigoureuse et partagée de l'efficacité des politiques industrielles ;
- Le maintien, le développement et la qualité de l'emploi industriel sur le territoire national.

Le 21 janvier 2026